



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre conseillers : 27  
En exercice : 27  
Présents : 16  
Votants : 21

N°DEL 2022\_09\_129\_13

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en sous Préfecture  
Le 22/11/2022  
Et publication ou notification  
Du 23/11/2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-sept novembre,



Le Maire,

Le Conseil Municipal de la Commune de LA CROIX VALMER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Espace Diamant, sous la Présidence de Monsieur Bernard JOBERT, Maire.

**Date de la Convocation du Conseil Municipal : 10 novembre 2022**

**Objet : DECISIONS DU MAIRE**

Communication des décisions du Maire

**Présents :**

Bernard JOBERT  
René CARANDANTE  
Catherine HURAUT  
Yves NONJARRET  
Stéphanie MECHIN  
Jean-Michel VIGNAT  
Linda TRIBET  
Robert DALMASSO

Michèle CAPDEVIELLE  
Marie-Paule MAUDUIT  
Jacques BUTTARD  
Laurence GIORGINI  
Adama LACLAVERIE  
Roger OLIVIER  
Bernard BRUNEL  
Catherine BRUNETTO

**Pouvoirs :**

Gabrielle DALMAS donne procuration à Catherine HURAUT  
Brigitte RINAUDO PINEAU donne procuration à Robert DALMASSO  
Pierre MONETON donne procuration à René CARANDANTE  
Thierry DOMENACH donne procuration à Laurence GIORGINI  
Michaël REBOTIER donne procuration à Jean-Michel VIGNAT

**Absents excusés :**

Angelo MURA  
Chantal MALFAIT  
Matthieu TAROT  
Chloé DE BROUWER  
Julie HIVERT  
Marie-Françoise CASADEI

**Secrétaire de séance :**

Madame Linda TRIBET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-22 et 23 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 25 Mai 2020, autorisant le transfert de la totalité des compétences prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal N° 2020\_04\_28\_1 du 8 juin 2020 portant modification des attributions générales au Maire ;

Considérant qu'en vertu de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, les décisions prises sont soumises aux mêmes règles de publicité et de contrôle que les délibérations du Conseil Municipal et que Monsieur le Maire doit en rendre compte à chacune des réunions du Conseil Municipal ;

Article 1 : Monsieur le Maire présente chacune des décisions prises depuis le dernier Conseil Municipal :

2022_151	11/10/2022	Décision portant signature d'un Avenant à la convention d'occupation précaire – Mickaël TRUFFAUT
2022_152	11/10/2022	Décision portant signature d'un avenant au bail saisonnier – SARL BLUE BIKES
2022_153	11/10/2022	Décision portant signature d'une offre de mission avec la société GESTIN ARCHITECTES pour l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour l'élaboration d'un dossier de présentation CDNPS (concessions de plages)
2022_154	11/10/2022	Décision portant signature d'un avenant au bail saisonnier – SAS MOJO
2022_155	11/10/2022	Décision portant signature d'un avenant à la convention d'occupation précaire - OLMO
2022_156	13/10/2022	Décision portant signature de la reconduction d'abonnement à un parapheur électronique : solution ACTES pour une durée de 5 ans auprès de la société DEMATIS
2022_157	24/10/2022	Décision mettant un terme au contrat d'abonnement service SAAS GEODP droits de place avec la société ILTR
2022_158	24/10/2022	Décision portant signature d'un contrat d'abonnement avec la société Logitud
2022_159	24/10/2022	Décision portant l'acquisition d'un columbarium au cimetière la Carade n° COL2 n° 36 à Madame DE ALMEIDA JANUARIO Maria pour une durée de 30 ans.
2022_160	26/10/2022	Décision portant demande de subvention auprès du département au titre des travaux de voirie. Aménagement chaussée piétons bd du Littoral section Villa Louise – Allée des géraniums
2022_161	27/10/2022	Décision portant signature d'une convention d'occupation précaire à Grand Cap – SAS VAROTEL
2022_162	27/10/2022	Décision portant signature d'une convention d'occupation précaire à Grand Cap – SARL CHATEAU VALMER
2022_163	27/10/2022	Décision portant signature d'une convention d'occupation précaire à Grand Cap – SARL MAEVA
2022_164	02/11/2022	Décision portant désignation du cabinet LLC et associés pour représenter la collectivité dans l'affaire TA TOULON N° 2201372-1 Affaire PIQUAND (procédure au fond)

2022_165	02/11/2022	Décision portant remboursement à AZUR TRUCKS DISTRIBUTION ET RÉPARATION des frais induits par le véhicule MERCEDES ML appartenant à Monsieur Claude COTTON
2022_166	03/11/2022	Décision portant Virements de crédits N°1 du compte de dépenses imprévues- section d'investissement du budget annexe Assainissement
2022_167	04/11/2022	Décision portant le renouvellement d'une concession au cimetière à Madame Henriette FONTANON pour une durée de 15 ans.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

**Approuve la proposition qui lui a été faite,  
prend acte de la délibération présentée**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures inscrites au registre,

Pour extrait certifié conforme,

**Le Maire,  
Bernard JOBERT.**



**La Secrétaire de séance,  
Linda TRIBET**

**Le Maire,  
certifie que le présent document,  
a été affiché en Mairie le,**

**23 NOV. 2022**

**Le Maire**

**Pour le Maire,  
le Premier Adjoint,  
René CARANDIA**